

Gestion de l'espèce



Quel que soit le pays d'hivernage, le pilet montre des effectifs très variables d'une année à l'autre, signe de sa forte mobilité et de son adaptabilité aux variations des conditions du milieu, particulièrement en Afrique. Toutefois, cette espèce est reconnue comme étant en déclin significatif depuis quelques années en Europe de l'ouest, dans le bassin méditerranéen et peut-être en Afrique.

La situation de ce canard est assez préoccupante et nécessite la mise en place de programmes de recherche à l'échelle internationale.

Chasse

Le canard pilet est chassé à la botte, à la passée et au poste fixe (hutte, tonne, gabion).



www.oncfs.gouv.fr



Établissement public, sous double tutelle des Ministères de l'Écologie et de l'Agriculture, en charge de la connaissance de la faune sauvage et de ses habitats, de la police de la chasse et de l'environnement et de l'appui technique auprès des décideurs politiques, aménageurs et gestionnaires de l'espace rural.

Direction générale

85 bis Avenue de Wagram - BP 236 - 75822 Paris Cedex 17
Tél. 01 44 15 17 17 - Fax 01 47 63 79 13
direction@oncfs.gouv.fr

Direction des études et de la recherche

BP 20 - 78612 Le Perray en Yvelines cedex
Tél. 01 30 46 60 65 - Fax 01 30 46 60 67
der@oncfs.gouv.fr

Direction des actions territoriales

BP 20 - 78612 Le Perray en Yvelines cedex
Tél. 01 30 46 60 00 - Fax 01 30 46 60 57
dat@oncfs.gouv.fr

Centre de documentation

BP 20 - 78612 Le Perray en Yvelines cedex
Tél. 01 30 46 60 00 - Fax 01 30 46 60 99
doc@oncfs.gouv.fr

Mission communication

85 bis Avenue de Wagram - BP 236 - 75822 Paris Cedex 17
Tél. 01 44 15 17 17 - Fax 01 47 63 79 13
comm@oncfs.gouv.fr

CNERA Avifaune Migratrice

53 rue Russeil - 44000 Nantes
Tél. 02 51 25 03 90 - Fax 02 40 48 14 01
cneraam@oncfs.gouv.fr



Le canard pilet

Anas acuta





Classification

Canard de surface, le pilet appartient à la famille des anatidés, comme les oies, les cygnes et les autres canards.

Identification



Élégant et svelte, le pilet pèse entre 600 et 850 g. Son long cou et sa queue pointue permettent de l'identifier facilement.

En période nuptiale, le mâle a la tête brun-chocolat et le cou orné d'une ligne blanche qui remonte en pointe de la poitrine (blanche) jusqu'à l'arrière de la tête. Le reste du dessus du corps et les flancs sont gris, séparés par une ligne noire. Les plumes noires de la queue ajoutent environ 10 cm à la longueur totale. En plumage d'éclipse, il ressemble à la femelle. Le bec est d'un bleu acier chez le mâle et gris acier chez la femelle. La cane apparaît plus grise que la majorité des autres espèces de canard de surface et la queue pointue est nettement plus courte que celle du mâle.

Alimentation

Le régime alimentaire du pilet est essentiellement composé de graines trouvées sur des zones faiblement inondées, marais doux et saumâtres, vasières, prés inondés, champs de maïs récoltés, rizières, etc... Mollusques et larves d'insectes peuvent venir enrichir ce quotidien.

Reproduction

L'aire de reproduction du pilet est centrée principalement dans l'ex-URSS. Ailleurs, il est nicheur en Finlande et sur de nombreux petits sites disséminés à travers toute l'Europe.

La ponte débute de mi-avril dans les régions sud de l'aire de reproduction et s'étend jusqu'à la mi-juin pour les régions les plus au nord. Le nid posé à terre sur des sols de préférence sablonneux, reçoit de 8 à 9 œufs en moyenne que la cane couve 22 à 24 jours. Les poussins éclos quittent le nid rapidement.

Habitat

Son cadre de vie est essentiellement les rivages marins : baies, estuaires, étangs côtiers, mais il peut également fréquenter des marais d'eau douce dans l'intérieur des terres.



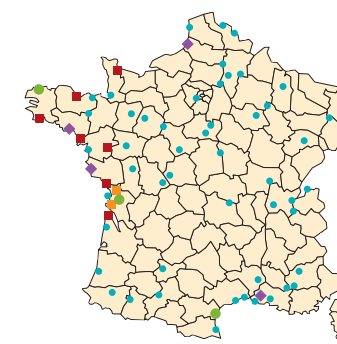
Migration et hivernage

Après la mue, débute en août la migration d'automne qui bat son plein de mi-septembre à fin novembre. La répartition hivernale de ce migrateur au long cours est très diluée :

nord-ouest de l'Europe (Pays-Bas, Grande-Bretagne), région de la Mer Noire, Méditerranée (Turquie, Grèce, ex-URSS) et également Afrique de l'Ouest (Sénégal, Niger, Mali, lac Tchad). Les oiseaux en hivernage sont très grégaires et se rencontrent surtout sur le littoral maritime.



En France, la migration de printemps, très importante, commence vers la fin février avec un pic en mars. L'effectif nicheur est inférieur à 10 couples qui se répartissent en Picardie, Normandie et en Dombes. En hiver, sa distribution est essentiellement littorale : baie de Somme, Camargue, baie de l'Aiguillon, bassin d'Arcachon et golfe du Morbihan. La population hivernant dans notre pays varie entre 15 000 et 25 000 oiseaux, avec une tendance à la baisse.



Répartition des populations à la mi-janvier (Deceuninck 1 al.).

- ◆ 600 à 2 570
- 30 à 599
- 00 à 129
- 50 à 99
- à 49